



MAIRIE DES MÉES

COMMUNIQUÉ

A la suite de l'éboulement rocheux du 2 décembre dernier et des premiers travaux réalisés pour le rétablissement du réseau d'eau potable, la commune a décidé d'engager rapidement les opérations de minage du Pénitent qui menace encore certaines habitations.

Comme il vous l'a été annoncé, le minage aura lieu semaine 13 (**entre le 23 mars et le 27 mars**), selon les conditions météorologiques.

La date précise vous sera communiquée quelques jours avant, lors d'une réunion publique que nous organiserons **le mercredi 11 mars à 18h00** à la salle des fêtes.

Le périmètre de sécurité a été défini à **250 mètres autour de la zone de tir** en concertation avec les services de la Préfecture, RTM, les sociétés CAN / EPC et la Mairie.

Il sera demandé à chaque personne concernée par le périmètre d'évacuer les lieux **dès 10h00 du matin**. Un accueil sera organisé par les élus et le personnel communal à la Salle des Fêtes.

Le périmètre sera réouvert, après le minage, en fin de journée, **sur avis conforme** de la Préfecture, de RTM et de la Mairie.

Le Maire des Mées,
Gérard PAUL

